



HAL
open science

Le pronom personnel (sémantique grammaticale)

Sophie Prévost

► **To cite this version:**

Sophie Prévost. Le pronom personnel (sémantique grammaticale). Christiane Marchello-Nizia; Bernard Combettes; Sophie Prévost; Tobias Scheer. Grande Grammaire Historique du Français, 2, De Gruyter Mouton, Le pronom personnel (sémantique grammaticale), 2020, 978-3-11-034553-7. halshs-03095564

HAL Id: halshs-03095564

<https://shs.hal.science/halshs-03095564>

Submitted on 9 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A partir du 17^e s. la forme s'est raréfiée comme adjectif, sans toutefois disparaître tout à fait (► 30.5.3). Pour expliquer cette raréfaction, on pourra avancer : 1. que dès l'AF, la forme atone était probablement moins fréquente que la forme tonique (voir Kramer 1905 : 9), et 2. que la forme a commencé à se spécialiser à partir du 17^e s. comme expression pronominale, par opposition à la forme atone, spécialisation qu'on retrouve aussi pour les démonstratifs (*ce* vs. *celui-ci* / *-là*) et au moins certains indéfinis (p. ex. *quelque* / *quelqu'un*) (Carlier et Lamiroy 2018 : 152, voir 39.3.), même si l'on trouve encore en FClass et jusqu'aux 17^e-19^e s. des emplois de déterminants combinés avec l'article ou le démonstratif (Fournier 1998 : 140, ► 30.5.1.2). La forte régression de la forme tonique comme adjectif pourrait alors s'inscrire dans ce que Marchello-Nizia (2006a : 249-251) appelle une « macrogrammaticalisation », une réorganisation du système des distinctions sur lesquelles se fonde la grammaire en tant que telle et qui s'exprimerait aussi dans la forme de certaines expressions. La réduction de l'emploi des formes fortes en tant qu'adjectifs se confirme aussi pour leurs emplois comme prédicats, qui sont devenus rares en FContemporain et n'existent plus que dans un registre soutenu ou littéraire, comme il est confirmé par l'exemple suivant cité par Van Peteghem (2012) :

*C'est une des rares certitudes maternelles que j'aie faites **miennes*** (Geneviève Brisac, *Nouk*)

Références bibliographiques :

Baldi et Nuti 2010 ; Bartning 1989, 1992, 1996, 2001 ; Buridant 2000a ; Carlier et Lamiroy 2018 ; Combettes 1992a, 2001 ; Damourette et Pichon 1911-1940 ; De Mulder et Tasmowski 2000 ; Desseintes 1960 ; Ernout et Thomas 1953 [1951] ; Fournier 1998 ; Frleta 2014 ; Gary-Prieur 2011 ; Godard 1986 ; Heine 1997c ; Heinz 2003 ; Kleiber 2000 ; Kramer 1905 ; Lamiroy 2003 ; Langacker 1993 ; Ledgeway 2011 ; Lehmann ²1995 [1982], 2005 ; Lyons 1986, 1999 ; Marchello-Nizia 2006a ; Mari 2016 ; Menge 2000 ; Pinkster 2015 ; Spanoghe 1995 ; Taylor 1996 ; Touratier 1994 ; Van de Velde et Lamiroy 2016 ; Van Peteghem 2011, 2012 ; Wunderli 1977, 1978.

39.2 La référence pronominale

39.2.1 Le pronom personnel

Plusieurs pronoms personnels ont connu une évolution de leur valeur sémantique, plus ou moins ancienne et / ou plus ou moins durable. Il s'agit des pronoms *tu*, *nous*, *vous*, *il* « impersonnel » et *on*, que l'on classera dans cette catégorie en raison du statut morphosyntaxique qu'il a acquis depuis le 17^e s., et qui était semble-t-il déjà acquis pour Palsgrave, qui au début du 16^e s., dans sa grammaire destinée aux apprenants du français anglais, cite les formes *on*, *len* et *lon* parmi les pronoms (► 30.3.3.3 et ► 34.1.2.4).

39.2.1.1 Le pronom *on*

Le processus de grammaticalisation à travers lequel le substantif 'homme' (*hom*, *om* au cas sujet singulier en AF) a acquis, dès le 11^e s. (*StAlexis*) – et peut-être même dès le latin tardif, voir Giacalone Ramat et Sansò (2010) – un statut de pronom indéfini, toujours sujet et désignant un référent humain, est bien connu (► 30.3.2.1) et ne sera pas rappelé ici.

Outre cette première évolution, ON (aux graphies multiples jusqu'au 17^e s., et désormais graphié *on*) a pu, dès l'AF, être employé avec la valeur de différentes personnes, sans

perdre par ailleurs sa valeur indéfinie (et sans que ses caractéristiques morpho-syntaxiques varient, le pronom, qu'il ait valeur indéfinie ou « personnelle », se comportant comme les pronoms personnels depuis le 17^e s.). La fréquence ainsi que la durabilité de l'usage pour telle ou telle personne, de même que les contraintes morpho-syntaxiques qui lui sont attachées, ont conduit à définir différents emplois de *on* : celui d'indéfini (Muller 1970 : « indéfini » ; Creissels à paraître : « existentiel ») et celui de pronom « omnipersone » (Muller 1970), avec une distinction entre les emplois équivalant à *nous* et ceux équivalant aux autres personnes, sans que la distinction entre emploi indéfini et emploi omnipersone ne soit toujours facile à établir, en particulier lorsqu'il s'agit de l'emploi équivalant à *nous*.

Dès l'AF, *on* peut se substituer à *je*, *tu* / *vous* et *il*, mais cela reste très marginal, et les rares occurrences se rencontrent de manière quasi exclusive en situation de discours (discours direct, lettres,...), contexte qui a permis cette évolution (► 30.3.3.3). Le corpus de la GGHF n'en offre pas d'occurrences, et les exemples mentionnés ci-dessous sont empruntés à des études antérieures, en particulier à Nyrop (1899-1930, t. V : 375, cité par Marchello-Nizia ²1997a [1979] : 225) pour l'équivalence avec *je* (ex. a) et *ils* (c) et à Ménard (³1988 [1973]) pour celle avec *tu* / *vous* (b) :

- (a) « *Biaus niés, dist l'amulainne, oiés c'om vous dira* ». (*Bastars de Bouillon*, 1^{ère} moitié du 14^e s., v. 4763)
'« Beau neveu, dit le seigneur sarrasin, entendez ce que je vous dirai ».'
- (b) *Que vent on chaiens ?* (J. Bodel, *Jeu de Saint Nicolas*, ca 1200, v. 256, cité par Ménard ³1988 : § 28)
'Que vend on ici ?' [Aubéron s'adressant au tavernier]
- (c) *Toutes les censes qu'on doit et doveront à l'aigise de Saint Pierre [...]* (*Histoire de Metz*, III, p. 237, année 1295)
'Tous les cens qu'ils doivent et devront à l'église de Saint Pierre [...]'

L'accord pluriel dans le dernier exemple atteste de la valeur de *on*, et il est encore possible (bien que rare) au 16^e s. : *Ha ! dit elle, ilz nous fauldra bien estre plus saige que nous n'avons estez, car on seront tantost envieux sur nous.* (*VigneullesNouvelles*, 1515, p. 305).

Ces différents emplois permettent un effet stylistique, une prise de distance de la part du locuteur, assortie de nuances variées, en particulier ironiques ou condescendantes. Cet usage et ses valeurs se sont maintenus au fil des siècles, comme en témoignent les quelques exemples suivants, qui illustrent différentes valeurs « personnelles » de *on* : celle de *il* (a), celle de *je* (b) :

- (a) *D. SANCHE. Peut-estre un peu de temps le [le Comte] rendroit moins rebelle, / On l'a pris tout bouillant encor de sa querelle, / Sire, dans la chaleur d'un premier mouvement / Un coeur si genereux se rend malaisément ; / On voit bien qu'on a tort, mais une ame si haute / N'est pas si tost reduite à confesser sa faute.* (*CorneilleCid*, 1637, Acte II, sc. 6, 'Il voit bien qu'il a tort')
- (b) *GERONTE Non feray -je, parbleu ! Que veut dire cecy ? / Monsieur, de tous ces legs je veux être éclaircy.*
Mr SCRUPULE Quel éclaircissement voulez-vous qu'on vous donne ? / Et je n'écris jamais que ce que l'on m'ordonne. (*RegnardLegataire*, 1708, v. 2644)

L'emploi de *on* avec la valeur de *je*, *tu* / *vous*, et *il* reste attesté en FMod oral, ou dans des écrits mimant une forme d'oralité, et il est porteur de nuances variées, souvent ironiques (*alors, on a choisi ce qu'on veut ?*, entendu chez un pâtissier ; voir aussi l'exemple de J. Wolkenstein à la fin de cette section).

A partir du MF, *on* est attesté avec la valeur de *nous*, « sans que cette valeur de *on* ait l'importance et le statut privilégié qu'elle a acquis depuis en français moderne » (Marchello-Nizia ²1997a : 225). Les exemples ci-dessous montrent que, dès cette époque, le pronom peut apparaître dans un même énoncé avec une valeur indéfinie (*on vous y ouÿst / on eut en conseil*) et avec une valeur personnelle (*nous : on s'en fouÿst / on estoit*).

S'il advenoit qu'on vous ouÿst <ouÿt>, / *autant vouldroit qu'on s'en fouÿst* <fuÿt> (*Pathelin*, 1456-1469, v. 837-838)

On eut en conseil qu'il estoit de faire ; et *oppina* <acquiesça> le premier le conte de Saint Pol, disant que *l'on estoit* en peril (*CommynesMémoires I*, fin 15^e s., p. 36)

Dans la plupart des cas, l'accord verbal est à la 3^e personne, mais l'on relève quelques occurrences d'accord à la première personne du pluriel, en particulier au Nord-Est (Moignet 1965, cité par Marchello-Nizia ²1997a : 225).

S'on ne sommes mors ou tués, *Nous vivons au Monde vrayment* (Picot, *Sotties I, Farce des galans et du monde*, ca 1445, v. 406-407)

C'est à partir du 16^e s. que cet usage de *on* pour *nous* commence à prendre de l'ampleur, devant les autres emplois personnels ; il est particulièrement à la mode au 17^e s., non seulement chez les Précieuses, mais aussi à la cour (voir Brunot et Bruneau 1956 [1937] : § 410), ce qui laisse à penser qu'il répond encore à cette époque à un effet stylistique d'atténuation, ou bien à un désir de se démarquer :

Nous nous connoissons / il y a longtemps ; et / entre amis, on ne va pas se piquer pour si peu de chose. (*MolièrePrécieuses*, 1660, scène 14, p. 121)

Il a ainsi été avancé (Grafström 1969) que ce n'est qu'à partir du 19^e s. que l'usage de *on* pour *nous* se banalise, et perd toute connotation stylistique. Winter-Froemel (2012) a cependant mis au jour des attestations précoces dans lesquelles l'emploi de *on* semble prioritairement destiné à éviter la répétition de *nous* et est dépourvu de tout effet stylistique (même si cela reste difficile à évaluer, comme le montre l'exemple ci-dessous dans lequel on ne peut totalement exclure un désir de la part de la locutrice d'atténuer quelque peu une injure) :

« *Car, se m'eyde Dieu, dit elle, on n'y aÿt que faire de vous, car nous nous passons bien de questains. Nous avons bien, dit celle femme, autre part à mettre nostre argent.* » (*Vigneulles-Nouvelles*, 1515, p. 174)

Il se peut donc que dès le 16^e s. commence à se développer un usage non marqué de *on* pour *nous*, mais celui-ci ne se généralisera qu'au 19^e s. Sans exclure la possibilité d'un affaiblissement progressif des effets pragmatiques / stylistiques liés aux premiers emplois, Winter-Froemel a mis au jour le rôle joué par les contextes ambigus (*bridging contexts*, voir Heine 2002, Marchello-Nizia 2006a). Que la valeur de *on* soit indéfinie (« gnomique ») ou référentielle (pour reprendre la distinction proposée par Creissels, à paraître), il est souvent possible d'y inclure le locuteur et un groupe de référents (« nous »), et l'on comprend qu'ait pu s'opérer dans des contextes ambigus, voire indéterminés, une réinterprétation sémantique de *on* au profit de *nous*, qu'elle résulte d'un effet délibéré du locuteur jouant sur le potentiel ambigu du pronom, ou d'une (ré-)interprétation de celui-ci par le destinataire. Dès le 16^e s., les exemples dans lesquels l'extension référentielle exacte de *on* est difficile à déterminer ne sont pas rares :

Necessité nous force : et puis qu'il faut qu'on meure, / Vault il pas mieux mourir vaillamment à ceste heure, / Qu'attendre les vieux ans pleins d'oisifve langueur, / Ennemis de vertu, de force et de vigueur ? (*LaTailleSaül*, 1572, p. 27).

L'hypothèse selon laquelle c'est à partir de tels contextes ambigus que s'est progressivement conventionnalisée la valeur personnelle de *on* pour *nous* (sans exclure qu'ait joué aussi, et simultanément, un affaiblissement de ses valeurs pragmatiques) laisse peu de doute, d'autant qu'elle s'appuie sur un mécanisme de changement sémantique largement avéré par ailleurs. Il faut cependant noter que, même lorsque *on* vaut, sans que le doute soit permis, pour *nous*, son extension référentielle peut varier, d'une valeur sous-déterminée (comme c'est le cas pour son emploi dans la présente grammaire, où il inclut rédacteur(s) et lecteur(s)), à une valeur au contraire explicitement déterminée, comme dans les exemples suivants, dans lesquels les pronoms personnels disloqués précisent son extension référentielle :

Nous, on sera piqués plus tard et plus fort (dans une quinzaine) (Sartre Lettres I, 1932, p. 432)
 – *Toi et nous, on est frangins, poupée. Nous faisons chacun le désespoir de notre famille...*
 (Malet Vie, 1948, p. 62)

Nous, on les suivait une dizaine de pas en arrière, en faisant des commentaires, suffisamment forts pour qu'elles entendent. (Izzo Kheops, 1995, p. 210)

Les exemples qui précèdent soulignent en outre la possibilité qu'a le pronom *on* de coréférer explicitement avec le pronom *nous*, à travers la dislocation de ce dernier (*nous, on...*) et le recours au paradigme des possessifs de 1^{ère} personne du pluriel (*on n'a pas croisé nos voisins depuis des semaines*), ce qui est exclu pour les autres emplois personnels de *on* (**je / *tu / *vous / *ils, on...*). Cette caractéristique confirme le caractère conventionnalisé de l'emploi de *on* pour *nous*, qui touche désormais tous les registres. Il convient enfin de noter que, si le plus souvent l'accord du participe passé se fait avec *nous* (voir ex. de *Sartre Lettres* ci-dessus), trait qui s'observe d'ailleurs aussi pour les autres emplois personnels (*alors, on n'est plus fâchée ?*), le verbe conjugué reste toujours à la 3^e personne du singulier (**nous, on allons...*), l'accord parfois attesté dans les siècles passés (voir ex. plus haut : *S'on ne sommes mors ou tués,...*), à une époque où l'emploi de *on* pour *nous* était pourtant encore fort marginal, ne s'étant jamais imposé. Sans doute faut-il voir dans cette hésitation le résultat d'une tension entre considérations sémantiques et contraintes morpho-syntaxiques.

Le passage qui suit, emprunté à un roman contemporain, illustre et résume bien les différents usages de *on*, acquis au fil des siècles :

Il fait de plus en plus chaud sur le continent, mais sur l'île, « on » peut très bien (« je » peut très bien : il n'y a plus que moi, donc le singulier) rester dehors [...] Je dis « on » par habitude ; ici le premier été, ça nous faisait toujours rire, ce pronom collectif, indéterminé, souvent utilisé pour masquer un « je » (exemple : « on déjeune sur la plage ? » qui signifie en fait « j'aimerais déjeuner sur la plage ») ou un « tu » (exemple, lorsque c'est l'autre qui est le plus près de l'interrupteur : « on éteint ? »). Nick me reprenait continuellement. Je disais : on prend l'apéro ? Il répondait résigné : « on » c'est moi ? OK, « on » va le préparer. Charles, qui faisait des progrès stupéfiants en français et en vocabulaire rhétorique, le mettait à toutes les sauces. Il m'interrompait au milieu d'une phrase anodine : « Alors, on est contente d'avoir fait une épanorthose ? » Je reconnais, avec le recul et sans psychotropes, qu'il n'y avait pas de quoi se tordre de rire, mais « on » était bon public, nous trois cette fois. (J. Wolkenstein, L'excuse, 2008, p. 31-32)

39.2.1.2 Les usages singuliers de *nous* et de *vous*

En FMod, les pronoms *nous* et *vous* peuvent, dans certaines situations communicationnelles, être utilisés à la place de *je* et de *tu*, avec des nuances sémantiques spécifiques. Cet usage s'observe dès l'AF, mais ses modalités ont en partie évolué.

a. *Les emplois de nous singulier*

Le FMod connaît deux emplois de *nous* à la place de *je*, qui, étonnamment, relèvent de motivations pour ainsi dire opposées : il s'agit du *nous* « de majesté » et du *nous* « de modestie ». Les deux se rencontrent dès l'AF et sont attestés tout au long de l'histoire du français. Le premier, dès ses premières occurrences, est proféré par des locuteurs qui détiennent une forme d'autorité, ou sont mandataires de celle-ci. L'emploi du *nous* est ainsi fréquent dans les documents officiels, les chartes en particulier (ex. (a) ci-dessous), mais aussi dans des écrits moins formels, tels les courriers émanant de hauts personnages (b) :

- (a) *nous gautiers priens de la celle en brie de l'ordre de majeur moutier fessons a savoir a touz ceus qui ces presentes lettres verront que [...] (CharteParis13, 1256)*
 (b) *De par le roy. Très chier et très amé frere et cousin, nostre bien amé George d'Amancy, escuier, nous a fait dire et remonstrer qu'il a esté autresfoiz es Ytales [...] Et pour ce que nous desirons fort son bien et avancement [...] nous vous prions bien affectueusement que [...] (LouisXILettres234, 1465-1469, p. 47)*

L'emploi du *nous* de modestie, qui permet au narrateur de se mettre en retrait, est pareillement attesté dès le 13^e s., en particulier dans les textes historiques. Robert de Clari en fait ainsi grand usage, tout en recourant parfois à la 1^{ère} personne du singulier (b), le mélange du *je* et du *nous* ne lui étant pas spécifique, comme en témoigne le passage de *ArrasMélusine* (d) :

- (a) *Et des barons qui y furent, nous ne les savons mie tous nommer, mais une partie vous en savons nous nommer. (ClariConstantinople, ap. 1205, p. 16)*
 'Et les barons qui y furent, nous ne savons tous les nommer, mais nous pouvons vous en nommer une partie.'
 (b) *Quant li Venicien eurent leur nes apparellies, si comme je vous ai chi conté, [...] (ClariConstantinople, p. 45)*
 'Quand les Vénitiens eurent préparé leurs navires, comme je vous l'ai raconté, [...]'
 (c) *Si nous semble grans pourfis <profits> se <si> nous, par nostre travail, a l'aide de Dieu, pouons <pouvons> parfere cest livre lequel il puissent estre enseigné de pourchacier leur droit et de lessier leur tort. (BeaumanoirBeauvaisis, 1283, p. 2)*
 (d) *Et ces termes je vous met avant pour les merveilles qui sont en l'ystoire de quoy je vous pense a traictier, au plaisir de Dieu [...] Laissons les atteurs ester et racontons ce que nous avons ouy dire et raconter a noz anciens, et que cestuy jour nous oyons dire qu'on a veu ou pays de Poictou et ailleurs, pour coulourer nostre histoire a estre vraye, comme nous le tenons, et qui nous est publiée par les vrayes croniques. (ArrasMélusine, 1392, p. 3)*

b. *L'alternance tu / vous singulier*

En FMod l'emploi des pronoms *tu* et *vous* « de politesse » repose sur des critères sociaux et psychologiques complexes, parmi lesquels le degré de familiarité, les relations hiérarchiques, l'âge et le milieu social des interlocuteurs. Inconnu en latin classique, *vous* adressé à un locuteur unique semble se développer en latin tardif, et il est attesté en français dès la fin du 11^e s. (*Roland*, ca 1100). Il est difficile d'expliquer cette création, qui n'est d'ailleurs pas propre au français mais se rencontre dans d'autres langues romanes. Il n'est guère plus aisé de rendre compte de son usage en français médiéval, les règles présidant à l'alternance *tu / vous* étant complexes à établir, la variation dans l'usage ayant persisté jusqu'à la fin du 17^e s.

En AF, l'emploi de *tu* et de *vous* est supposé répondre, comme en FMod, à des considérations hiérarchiques et sociales. Le tutoiement est ainsi plutôt réservé aux intimes (famille et

amis), que l'on peut aussi vouvoyer, ou aux inférieurs ; mais il peut par ailleurs manifester des sentiments violents ou hostiles, méprisants (Moignet ²1984 [1973] : 262). À l'inverse le vouvoiement marque une certaine déférence. La situation est somme toute assez proche de celle que nous connaissons en FMod, si ce n'est que le passage du *tu* au *vous*, et l'inverse, n'est pas rare, sans qu'il s'agisse, comme c'est parfois le cas aujourd'hui, d'une mauvaise maîtrise des codes, ou d'une tentative discrète d'instaurer le tutoiement avec son interlocuteur. Comme cela a été souligné par plusieurs linguistes (en particulier Foulet ³1930 [1919] : § 289, Lebsanft 1987, Moignet ²1984 : 262, Ménard ³1988 : § 59), il n'est ainsi pas rare que *vous* et *tu* alternent chez un locuteur s'adressant à un même interlocuteur, tel Roland à Olivier, qu'il vouvoie le plus souvent (a), mais tutoie parfois (b), et parfois même dans un même passage (c), pratique déconcertante pour le locuteur moderne.

- (a) *Respunt Rollant* : « Ne **dites** tel outrage ! / Mal seit del coer ki el piz se cuardet ! (Roland, v. 1106-1107)
 'Roland répond : « ne dites pas un tel outrage. Maudit soit le cœur qui flanche dans la poitrine ! »'
- (b) « - **Tais**, Oliver, li quens Rollant respunt, / Mis parrastre est, ne voeill que mot en suns. » (Roland, v. 1026-1027)
 '« Tais-toi Oliver, répond le comte Roland, C'est mon beau-père, je ne veux pas que tu dises un mot à son sujet. »'
- (c) *Beau fils Courtois, taisez-vous, mangez du pain et des pois et laissez là tes folles idées* (Courtois d'Arras, déb. 13^e s., v. 49-51, cité par Brunot et Bruneau 1956 [1937] : 282)

Différentes explications ont été proposées (voir Lebsanft 1987) : erreur des copistes, contrainte de la métrique, ou bien, et c'est l'hypothèse défendue par Lebsanft, confusion entre formes verbales, certaines étant équivoques, en particulier dans certains dialectes, au niveau des désinences, mais aussi des radicaux dès lors qu'a été (partiellement) neutralisée (en MF) la différence entre radicaux accentués et non accentués. Cette explication morpho-syntaxique n'est toutefois pas pleinement satisfaisante, dans la mesure où l'ambiguïté morpho-syntaxique est loin d'être systématique, en particulier en AF, et ce d'autant moins lorsque le pronom personnel est exprimé. Sans doute faut-il plutôt expliquer ce « flottement » occasionnel entre *tu* et *vous* par le fait que les auteurs médiévaux favorisent parfois les connotations expressives que peuvent véhiculer les pronoms respectifs, au détriment des règles d'usage social qui leur sont attachées, et que l'on peut imaginer moins rigides qu'aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins que, dans certains cas, la variation *tu* / *vous* résiste à l'explication et laisse le locuteur moderne perplexe. C'est encore le cas en MF (a), et cela persistera jusqu'au 17^e s., époque à laquelle l'alternance *tu* / *vous* est exploitée dans la tragédie, le tutoiement entre personnages habitués à se vouvoyer trahissant de fortes émotions (b).

- (a) *Johan* !
Mastyr, que vuillez vous ?
As tu sopé ?
Oyl, syre.
Tien le hanap et bevez une foiz, mez ne bevez mye trope haut pur doubte que vous soiez ivrez. Et puis va a l'estable et oustez lez sellez de lez chivalx (Manieres, 1415, p. 74)
- (b) D. RODRIGUE. *N'épargnez point mon sang, goustez sans resistance / La douceur de ma perte, et de vostre vengeance.*
 CHIMENE. *Helas !*
 D. RODRIGUE. *Escoute moy.* (CorneilleCid, 1637, Acte III, sc. 4)

Ce ne sont pas tant les critères qui président à l'emploi du *tu* et du *vous* qui ont changé depuis les débuts du français, que la liberté plus ou moins grande prise avec eux, qui s'est restreinte, même si, encore en FMod, l'usage reste variable selon les situations et les milieux sociaux. Il n'est ainsi pas rare que l'évolution d'une relation interpersonnelle conduise à passer du *vous* au *tu* (l'inverse est plus rare) : il est difficile de savoir si cela a pu être le cas dans la langue ancienne.

39.2.1.3 Le pronom *il*

Le pronom *il* revêt dès les débuts du français une double valeur, référentielle d'une part, au même titre que les pronoms « personnels » (*je, tu, nous, vous*), et non référentielle d'autre part (on parle de pronom « impersonnel »). Dans ce dernier cas, il sert de support à différentes constructions impersonnelles, qu'il s'agisse de verbes impersonnels (typiquement les verbes météorologiques : *Quant li jurz passet ed il fut anuitét, StAlexis, ca 1050, v. 51* 'Quand le jour fut passé et la nuit fut venue'), de constructions en *être, avoir*, ou bien de verbes ayant une contrepartie personnelle : *il s'est produit un accident* (→ 35.3.1 pour une présentation détaillée des constructions impersonnelles). L'ensemble des emplois est attesté dès les plus anciens textes, même si l'expression de *il* impersonnel restera pendant longtemps moins fréquente que celle des autres pronoms (→ 34.1.1).

Dans ses emplois personnels, la valeur de *il* masculin singulier n'a guère évolué depuis les débuts du français : il désigne un référent identifiable et cognitivement actif. Les échelles d'accessibilité cognitive qui ont été proposées (voir en particulier Prince 1981, et Ariel 1988, 1994) mettent cependant en évidence que le pronom désigne un référent moins saillant qu'un référent non repris (sujet non exprimé). Dans une telle perspective, on peut considérer que, au fur et à mesure que les sujets non exprimés ont reculé en français (→ 34.1.1), jusqu'à voir leur emploi restreint à des contextes syntaxiques bien circonscrits (principalement les cas de coordination immédiate entre prédicats), le pronom est devenu le marqueur d'une saillance plus grande, apparaissant dans des contextes d'activation cognitive maximale, là où l'AF privilégiait l'absence de sujet exprimé.

Il faut signaler l'émergence, à partir du 16^e s. semble-t-il, d'un emploi particulier du pronom masculin au pluriel, que Kleiber (1994 : 163-175) qualifie de « collectif » (et qu'il distingue de l'emploi « générique »), dont le désormais célèbre *Ils ont encore augmenté les impôts* constitue un exemple prototypique :

Je ne suis pas bon naturaliste (qu'ils disent) et ne sçay guiere par quels ressorts la peur agit en nous (MontaigneEssais, 1592, p. 75)

Restreint aux animés humains, *ils* « collectif » désigne une pluralité indéterminée, un groupe de référents non spécifiques, qui appartiennent à un ensemble qui, lui, est identifiable : « la situation référentielle de *ils* collectif est ainsi singulière, à la fois indéterminée et déterminée » (Kleiber 1994 : 173). Dans l'exemple ci-dessus, qui se trouve en début de chapitre, sans référent contextuellement identifiable, *ils* renvoie de toute évidence, par inférence, à l'ensemble de ceux qui émettent des réserves à l'égard de certaines compétences de Montaigne. Cet emploi de *ils* reste assez marginal, encore en FMod, au regard des emplois plus canoniques du pronom, et il est bien difficile de retracer son développement d'un point de vue fréquentiel.

Dans ses emplois impersonnels, la valeur de *il* est délicate à déterminer, mais cette difficulté ne tient que peu à son évolution : le pronom apparaît en effet depuis les débuts du

français dans des constructions qui se sont maintenues au fil des siècles (► 35.3.1), et dans lesquelles sa valeur semble rester constante. En amont de l'analyse de *il* se pose la question de l'unicité de sa valeur dans les différentes constructions dans lesquelles il se rencontre.

On peut distinguer deux grands emplois de *il* impersonnel : l'emploi « météorologique » et l'emploi « explétif », *il* ayant dans les deux cas une propriété commune, celle « de ne pouvoir être analysé[s] comme représentant un nom » (Creissels 2018 : 22). La différence majeure entre les deux réside dans l'absence de valence verbale des verbes météorologiques (sauf dans les emplois métaphoriques : *il pleut des cordes / les critiques ne cessent de pleuvoir*), et par l'impossibilité que la position du sujet de ces derniers soit remplie par un quelconque participant. Dépourvu de tout statut argumental (Ruwet 1990), *il* sujet d'un verbe « météorologique » l'est aussi de tout contenu sémantique, et ne fonctionne que comme un support du verbe, dont la langue, tant que l'expression du sujet est restée facultative, a fait l'économie plus facilement et plus longuement que pour les pronoms personnels. Il est intéressant de comparer *il* avec le pronom *ça*, utilisé depuis au moins la seconde moitié du 19^e s. avec les verbes météorologiques, dans un registre peu soutenu : *ça pleut fort* (► 35.3.1.1). La permutation des deux pronoms n'induit pas de changement de construction. Mais alors que *il* est non référentiel, *ça*, introduit une « référence indistincte » (Corblin 1994) et permet, dans ce cas précis des verbes météorologiques, d'« étendre un prédicat météorologique à l'ensemble de la situation ambiante [tout en suggérant] l'intensité du phénomène » (Riegel, Pellat et Rioul (1994 : 754) ; pour une discussion sur cette question, voir Cadiot 1988, Maillard 1989, Ruwet 1990 et Creissels 2018). Cette dimension référentielle dont est pourvu *ça* et dont manque précisément *il* explique les différences d'acceptabilité dans les énoncés suivants : **il neige et il tient* mais *il / ça neige et ça tient*.

Pour les constructions impersonnelles ayant une contrepartie personnelle (► 35.3.1.3.b. et 35.5 sur l'accord sujet-verbe), en particulier lorsque cette dernière est constituée d'un GN (*Car je sai bien qu'il en morra assez <beaucoup> en ceste queste, Graal, ca 1225, p. 196d ; il meurt tant de bonnes gens que c'est grant dommage, QuinzeJoies, ca 1400, p. 9*), il a été suggéré, au moins pour l'AF et le MF (voir en particulier Foulet ³1930 et Buridan 2000a : 323, ainsi que Dufresne et Dupuis 2008, 2010) de considérer le pronom comme une « annonce » de la séquence nominale, ce qui le doterait d'une valeur à la fois cataphorique et référentielle (► 35.3.1.3.b. et 35.5.1). Une telle analyse s'appuie sur l'existence en MF d'exemples tels que : *Ils sont venuz deux hommes vers ma mere (CentNouvelles, 1456-1467, p. 329)*. L'existence d'énoncés avec la forme plurielle *ils / ilz* du pronom personnel masculin (indifférenciée au singulier et au pluriel en AF : *il*) a en effet incité à réinterpréter la construction, en MF comme en AF, en faisant de *il* un pronom personnel doté du statut de sujet logique (Foulet ³1930). Mais cette explication se heurte d'une part à la relative rareté des occurrences du pronom sous forme plurielle dans ces constructions, et d'autre part à des exemples tels que : *mais vos di je qu'il m'avint une des plus merveilleuses aventures dou monde, Graal, p. 209c*, dans lesquels, selon la perspective adoptée, c'est la forme féminine *ele / elle* qui est attendue. Des exemples tels que celui de *CentNouvelles* s'expliquent probablement mieux, pour le français médiéval, par une sorte d'indétermination de la construction, résultant d'une tension entre constructions personnelle et impersonnelle.

Reste enfin le cas des constructions impersonnelles ayant une séquence de type propositionnel ou infinitif. L'alternance qui s'observe, des débuts du français (ex. (a-b) ci-dessous) au FMod (c-d), entre *il* et *ce* (et, devant initiale consonantique, *cela* dès le milieu

du 14^e s., en alternance avec *ça*, dans un registre peu soutenu, à partir du milieu du 17^e s) conduit à envisager que *il* soit doté d'un contenu sémantique moins tenu que celui d'un simple explétif. Marchello-Nizia (2019) considère ainsi que, en AF, dans des exemples tels que (b) ci-dessous, *il* a un emploi cataphorique dans la mesure où il annonce la complétive (analyse que l'on pourrait étendre au-delà de l'AF, comme en (c)) :

- (a) **Ce m'est avis que ge foloi**, / *sel voil amer et il n'aint moi [...]* (*Eneas2*, v. 8173)
'Et il me semble que je fais des folies, si je veux l'aimer et qu'il ne m'aime pas [...]'
- (b) – **Il m'est avis que tu m'agueites** (*TroyesYvain*, v. 1702-1703)
'Il me semble que tu me tends un piège'
- (c) *Les causes de mon échec. Je viens de les dire à Lhote, et il m'ennuie de les répéter, tant cela est déjà loin de moi* (*FournierCorrespondance*, 1905-1914, p. 158)
- (d) *Je vais beaucoup mieux, mais comme tout est beau sauf la Suisse, ça m'ennuie bien de partir.* (*FournierCorrespondance*, p. 229)

Toutefois, outre les nuances de registre, au moins en FMod, que peut dénoter l'alternance (en particulier lorsque *ça* est utilisé), il existe des différences sémantiques et syntaxiques entre les constructions en *il* et celles en *ce / cela / ça*, mises en lumière, entre autre par De Mulder et Carlier 2011 (saturation d'une position argumentale et contenu référentiel pour le démonstratif, contrairement à *il*) et par Creissels (2018) (► 35.3.1.3.a. pour une présentation plus détaillée de son analyse). Les secondes autorisent en effet l'antéposition de la séquence impersonnelle : *qu'il n'ait pas répondu, c'est étonnant* (à côté de *c'est étonnant qu'il n'ait pas répondu*), ce que ne permettent pas les premières : **qu'il n'ait pas répondu, il est étonnant* (et il ne semble pas y avoir jamais eu d'attestations de ce type en français). Cette incapacité à fonctionner comme anaphore, contrairement au pronom démonstratif, ne permet que difficilement d'interpréter le pronom *il* comme annonçant par cataphore un constituant détaché à droite, ni en FMod, ni dans les siècles passés. En dépit donc de fortes similarités avec *ce* dans certaines constructions, *il* reste dépourvu de tout contenu sémantique.

Références bibliographiques :

Ariel 1988, 1994 ; Brunot et Bruneau 1956 [1937] ; Buridant 2000a ; Cadiot 1988 ; Corblin 1994 ; Creissels 2018, à paraître ; De Mulder et Carlier 2011 ; Dufresne et Dupuis 2008, 2010 ; Foulet ³1930 [1919] ; Giacalone Ramat et Sansò 2010 ; Grafström 1969 ; Heine 2002 ; Kleiber 1994 ; Lebsanft 1987 ; Maillard 1989 ; Marchello-Nizia ²1997a [1979], 2006a, 2019 ; Ménard ³1988 [1973] ; Moignet 1965, ²1984 [1973] ; Muller 1970 ; Nyrop 1899-1930 ; Prince 1981 ; Riegel, Pellat et Rioul 1994 ; Ruwet 1990 ; Winter-Froemel 2012.

39.2.2 Le pronom démonstratif

39.2.2.1 Le pronom démonstratif en français médiéval

Pendant la première partie de leur histoire, les pronoms démonstratifs connaissent une évolution sémantique identique à celle des déterminants, les séries CIST et CIL restant fonctionnellement indifférenciées jusqu'aux 16^e-17^e s. On se reportera à la section consacrée aux déterminants démonstratifs pour un panorama général de la distribution des valeurs de CIST et CIL au Moyen Age (voir 39.1.2).

Trois contextes d'emplois spécifiques au pronom méritent d'être isolés pour la période médiévale. Dans deux de ces trois situations (la première et la dernière dans la liste), la série CIL est la seule utilisée. Il s'agit d'une part de l'emploi du pronom sujet (*cil / cele*) en cas d'alternance de rôle et de sujet, d'autre part des pronoms utilisés en couples (*cist / cist, cil /*